

PER

S-164
15

Le Sténographe Canadien

Q

Canadian Shorthand Journal

Le Sténographe Canadien,

Publié tous les mois par Jos. C. La Rochelle.

Abonnement - - \$1.00 par année.

Toutes communications concernant l'administration et la rédaction du journal doivent être adressées comme suit :

Le Sténographe Canadien,
MONTREAL, Canada.**Canadian Shorthand Journal**

Published monthly by Jos. C. La Rochelle.

Yearly subscription, \$1.00 in advance.

For all communications concerning Editorial or Business Department, address :

Canadian Shorthand Journal,
MONTREAL, Can.

15e Année.

MONTREAL, 15 MARS 1903.

No. 1.

Le système de l'Institut de France devrait être
adopté par tous au Canada.

De toutes les raisons qui ont retardé si longtemps le développement de la sténographie française, pendant que l'Angleterre, l'Allemagne et même l'Italie prenaient un avantage marqué, la principale avait toujours été le manque d'un système d'abréviations ; et, tandis que la méthode Duployé permettait d'obtenir péniblement des vitesses de 120 à 130 mots à la minute, il nous était donné de voir les étrangers en écrire 200 et même beaucoup plus.

Nous avons bien des sténographes français en état de donner, eux aussi, ces vitesses, mais ils étaient fort rares et ils n'y arrivaient que grâce à des abréviations absolument personnelles ; il en résultait que leur écriture n'était pas lisible que d'eux mêmes, tandis que les Anglais (systèmes Isaac Pitman, Benn Pitman, Graham, Munson, Dement, Gregg, etc.) depuis longtemps se traduisent tous avec la plus grande facilité.

Encore aujourd'hui, au Canada, nous ne rencontrons pas un seul sténographe français en état de relire les notes d'un confrère et tous les hommes

de profession qui ont besoin chaque jour de recourir à la sténographie savent combien regrettable est cet état de choses qui, dans bien des cas, rend complètement nuls les avantages qu'on devrait retirer de la sténographie.

Cette nécessité de donner aux sténographes un système qui leur permette de se relire entre eux est de la plus haute importance, et l'art abrégatif ne pourra donner tout ce qu'on est en droit d'en attendre que lorsqu'on sera parvenu à UNIFIER le système.

Le moment est arrivé pour nous de nous inquiéter de cette question capitale.

La Commission Scolaire Catholique de Montréal s'occupe très activement de rendre l'étude de la sténographie obligatoire dans les écoles sous son contrôle, et au mois de septembre prochain nous pourrions voir nos jeunes écoliers se mettre bravement à l'étude de cet art aujourd'hui indispensable.

Nous applaudissons à la décision de la Commission et nous sommes heureux de voir que bien qu'en disent certains esprits chagrins, l'instruction